
Compostage collectif à La Règue Verte

Communaute d'Agglomération Bassin d'Arcachon Sud - Pole Atla

2 Allée d'Espagne

Bp 147

33311 Arcachon

[Voir le site internet](#)

Elodie Decoudras

edecoudras@agglo-cobas.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Le compostage des épluchures, fanes de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café... permet de réduire sensiblement le contenu des poubelles. En compostant nos déchets organiques, nous pouvons alléger notre poubelle d'environ 100 kg par an et par personne. Le compostage est un processus simple et naturel, accessible à tous.

Aujourd'hui, le compostage individuel est bien ancré sur le territoire. Plus de 6000 composteurs ont été distribués depuis 2005. La COBAS s'attache maintenant à développer le compostage collectif.

La COBAS accompagne les bailleurs sociaux et toutes les résidences du territoire qui souhaitent mettre en place une aire de compostage partagée.

Fin 2014, la résidence de la Règue Verte à La Teste de Buch a été la première résidence du territoire à mettre en place une aire de compostage partagée. Le compost obtenu devait servir d'engrais pour les jardins du Centre Social, au pied des immeubles. 12 bio seaux ont été distribués fin 2014, lors de la SERD. Depuis, d'autres volontaires ont souhaité adhérer à la démarche et ce sont 147 bio seaux supplémentaires qui ont été distribués.

En parallèle, la COBAS a souhaité mettre en place une opération "foyers témoins". 9 volontaires ont répondu favorablement à la démarche. Cette opération s'est déroulée en plusieurs étapes :

1ère étape : je ne change rien. Durant 1 mois, le foyer va peser ses déchets sans changer de comportement. Il s'agira de peser les ordures ménagères et ses déchets recyclables pour faire un état des lieux des habitudes de consommation.

2ème étape : Changement de comportement. Le foyer pèse ses déchets en changeant ses comportements.

A la fin de la 1ère étape une rencontre a eu lieu entre tous les acteurs de la démarche « foyers témoins ».

Ce fut l'occasion pour chaque foyer de faire part de ses contraintes, attentes et autre remarque et retenir quelques gestes permettant de changer de comportement et visant à réduire la production de déchets pour la 2ème étape.

Lors de cette 2ème étape qui a duré 1 mois, chaque foyer volontaire a pesé ses déchets après avoir adopté un changement de comportement parmi la liste proposée dans le questionnaire.

Des rencontres ont été organisées régulièrement pour échanger et collecter les résultats des pesées afin de les étudier et permettre aux foyers témoins d'apprécier l'efficacité de leur engagement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette action est d'une part, d'accompagner les habitants de la résidence dans une démarche éco-citoyenne et de contribuer à la réduction des volumes des ordures ménagères et assimilés en valorisant les biodéchets.

L'aire de compostage devient ainsi un lieu d'échanges et de rencontres pour les résidents.

D'autre part, l'opération « foyers témoins » a pour but de mobiliser la population afin de réduire les quantités de déchets ménagers et assimilés. Les foyers engagés ont un rôle d'exemplarité.

Résultats quantitatifs

Fin 2015 : 147 bioseaux distribués sur 200 logements occupés.

On estime à 11 tonnes, le poids des déchets évités sur une année sur la résidence(*)

(*) calcul effectué sur la base de 75 kg / foyer/ an.

Opération foyer témoins :

18 volontaires répartis dans 9 foyers témoins.

Résultat des pesées sur un mois : 144 kg de déchets évités, soit 8kg / hab / mois ce qui représente un potentiel de 96 kg / hab / an sur la résidence.

Résultats qualitatifs

Grande implication des bénévoles du centre social et des résidents dans la démarche.

La COBAS avait mis en relation le Centre Social avec une entreprise de menuiseries afin de récupérer des palettes en bois qui servent à fabriquer les composteurs de l'aire de compostage. Ces palettes servent également à fabriquer des jardinières, bancs, poubelles pour le Centre Social.

Le résultat de l'enquête a révélé que les habitants de la Règue Verte se comportaient déjà de manière très vertueuse (tri des déchets, pas de restes, achats en grand contenant...). Quelques gestes ont été adoptés, en suppléments des habitudes, comme par exemple l'emploi du STOP PUB ou les achats en vrac.

MISE EN OEUVRE

Planning

Novembre 2014 : distribution de 12 bio-seaux.

Début Mars 2015 : Mise en place des foyers témoins : distribution des questionnaires.

21 Mars 2015 : journée de formation au compostage.

Avril 2015 : récupération et analyse des questionnaires.

Juin 2015 : réaménagement et développement de l'aire de compostage.

Juillet 2015 : Affichage provisoire sur l'aire de compostage.

Moyens humains

Le référent et des bénévoles du Centre social de La Règue Verte

La Chargée de Mission Prévention des Déchets de la COBAS

Moyens financiers

Gironde Habitat

Ville de La Teste de Buch

COBAS

Moyens techniques

Les Services Techniques de la Ville de La Teste de Buch

La Chargée de Mission Prévention des déchets et l'ambassadeur du Tri de la COBAS

Partenaires mobilisés

Gironde Habitat

Ville de La Teste de Buch

COBAS

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action peut-être adapté à toute résidence ayant un projet d'aire de compostage collective.

Difficultés rencontrées

Les composteurs en bois ont été fabriqués par des bénévoles du Centre Social avec des palettes récupérées auprès d'une entreprise de menuiserie du Territoire. Les poubelles et les bancs du jardin partagé du Centre Social ont été également fabriqués à partir de palettes de récupération.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Février 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale